

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## Du 15 décembre 2020 à 10h00

La Délégation spéciale réunie en séance plénière, est constituée en Conseil municipal.

Présents : MM Cuttier Jean-François, Boissier Daniel, Fontanille Bernard  
Secrétaire de séance : Isabelle Terrier

### Ordre du jour

1. Décision modificative budget de l'eau
2. Délibération sur le rapport annuel 2019 de la collecte des déchets CDC Beaume-Drobie
3. Délibération sur le rapport annuel d'activité 2019 du Sictoba
4. Personnel communal : Secrétaire de mairie et agent d'entretien
5. Transports à la demande
6. Déplacement du bureau électoral élections du 24 et 31/01/2020
7. Divers : Collecte des ordures ménagères/Projet antenne 4G/Réception travaux d'adduction d'eau Montségur, Le Travers, Le Plot/ Chantier ENEDIS/Mise à jour des listes électorales/moyens de diffusions de l'information aux habitants de Sablières.

### 1 – Décision modificative budget de l'eau

#### DE2020051 - Objet : Décision modificative Budget de l'eau

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2020, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
022	Dépenses imprévues	-1584.00	
618	Divers	1584.00	
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

## 2- Délibération sur le rapport annuel 2019 de la collecte et traitement des déchets CDC Beaume-Drobie

Après lecture du rapport, celui-ci est approuvé à l'unanimité

## 3- Délibération sur le rapport annuel d'activité 2019 du SICTOBA

Après lecture du rapport, celui-ci est approuvé à l'unanimité

## 4- Personnel communal

- Le contrat de Bérengère Bidet a pris fin le 2 décembre : la délégation considère qu'il n'y a pas lieu de renouveler son contrat compte tenu de la non utilisation actuelle des salles communales, de l'Eglise, et aussi du fait que la sous-préfecture n'a toujours pas donné accord pour la signature de contrats de travail. Temporairement, nous assurons le ménage en mairie.
- Le contrat de la secrétaire de mairie expire le 31 janvier. Il est nécessaire qu'une secrétaire soit en place à partir du 1<sup>er</sup> février. Il faudra bien être en mesure de proposer un contrat, ce qui suppose l'aval de la sous-préfecture : une nouvelle démarche est à entreprendre pour obtenir cet accord.

## 5- Transport à la demande

Alors que le renouvellement du marché de « transport à la demande » le mercredi pour le marché de Joyeuse n'a pu se faire dans les délais impartis, et que la convention signée avec la Région expire à fin Décembre 2020, une nouvelle convention ne pourra probablement être actée avant le mois de Mars : la délégation choisit de maintenir ce transport à la demande pour le mois de Janvier 2021, à la charge de la commune.

Rien ne change en Décembre, mais les inscriptions ne pourront plus en Janvier se faire auprès du centre de réservation de la Région : la réservation devra obligatoirement se faire en Janvier auprès de la mairie, chaque mardi matin. Le secrétariat de la mairie se chargera de contacter le mardi après midi le transporteur Arzac pour l'informer du nombre de personnes à prendre le lendemain.

Au-delà de Janvier, le conseil municipal élu décidera de la suite à donner.

## 6- Déplacement bureau électoral

Compte tenu du contexte sanitaire, la préfecture a donné son accord pour déplacer le bureau de vote à la salle polyvalente pour les élections qui auront lieu le 24 Janvier (et le 31 si second tour).

- **Collecte des ordures ménagères :**

La CC Beaume Drobie fait face à une augmentation des coûts de traitement des ordures ménagères, et a choisi pour diminuer le coût global du service de rationaliser sur les différentes communes de la CC les tournées de collecte, avec notamment de nouveaux camions, dont le passage sur des routes étroites est délicat : elle a en conséquence décidé il y a un mois d'enlever les bacs placés aux [Traverses](#), au Bizal et à Orcières, de supprimer la tournée en rive gauche de la Drobie et regrouper les bacs à [Pralong](#) ... ce qui complique les choses pour les habitants.

Proposition a été faite par la mairie à la CC que la commune assure elle-même une tournée hebdomadaire de ramassage des ordures ménagères pour ces hameaux, moyennant prise en charge par la CC Beaume Drobie : cette solution a été refusée par la CC.

Le conseil décide d'expérimenter cette tournée de ramassage pour décembre et janvier : il est proposé aux habitants de ces hameaux de déposer aux lieux où se trouvaient auparavant les bacs, leurs sacs fermés d'ordures ménagères, le lundi matin uniquement. L'agent technique de la commune collectera ces sacs chaque lundi avant 13H, et les déposera dans les bacs plus proches.

**Exception le 28/12/2020** où l'agent technique sera en congés.

Au-delà de Janvier, le conseil municipal élu décidera de la suite à donner.

- **Projet antenne 4 G Orange**

Orange a prévu d'installer une antenne d'une hauteur supérieure à 20 mètres à proximité du cimetière. Suite à la demande de permis de construire déposé par la société Orange, l'architecte des bâtiments de France a émis un avis favorable, mais assorti de réserves contraignantes.

Orange recherche des solutions alternatives et prévoit de revenir vers la mairie de Sablières en janvier.

- **Adduction d'eau**

Le chantier d'adduction d'eau des hameaux de Montségur, Le Travers, Le Plot, depuis le réservoir de Serrecourte, a été réceptionné. Les habitants concernés seront prochainement informés de la façon dont pourra être réalisé leur branchement.

- **ENEDIS**

Des travaux importants d'enfouissement de lignes électriques vont avoir lieu sur la D220, entre le carrefour de St Mélaney et la Croix des Bancs d'une part, le pont du Mas et Sablières d'autre part.

Le planning des travaux n'est pas encore établi mais la circulation sur la D220 sera susceptible d'être interrompue (totalement ou en alternance) de 8h30 à 17h entre la mi-février et la fin avril.

- **Réunion commission électorale**

La commission de contrôle des listes électorales se réunit ce jour 15/12 à 14h. La liste électorale sera arrêtée par le maire le 18 décembre : une seconde réunion de la commission aura lieu le 4 janvier à 10h.

- **Moyens de diffusion de l'information aux habitants de Sablières**

La mairie dispose à ce jour pour diffuser l'information des seuls panneaux communaux d'affichage, et des articles qu'elle fait passer dans la presse locale.

Dans le but d'élargir cette diffusion, elle transmet aussi ces informations, sous forme de communiqués, à Isabelle Eschalier qui administre le site internet, privé mais largement consulté, « [village.sablieres.com](http://village.sablieres.com) ».

Pour améliorer encore cette diffusion, le secrétariat va constituer un groupe messagerie des adresses mails des habitants, de façon à diffuser rapidement des infos sous forme de courriels.